



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS**
N°R32-2021-026 septies

Publié le 20 janvier 2021

SOMMAIRE

RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté de composition du conseil de discipline départemental du Pas-de-Calais

**Arrêté de composition
Conseil de discipline départemental du Pas-de-Calais**

La rectrice de région académique
Rectrice de l'académie de Lille
Chancelière des universités

VU l'article R.511-44 du code de l'éducation ;
VU la circulaire ministérielle n°2004-059 du 27 mai 2014 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le conseil de discipline départemental du Pas-de-Calais est composé ainsi qu'il suit :

Président du conseil de discipline départemental :

Le Recteur de l'Académie de Lille, Président, ou son représentant ;
en cas d'empêchement du Recteur ou de son représentant, Monsieur SURIG Joël, Inspecteur
d'académie - Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Pas-de-Calais, assure
la suppléance ;

Représentants des chefs d'établissement :

Monsieur STELMASZYK Thomas	Principal du collège du Val-du-Gy d'AVESNES LE COMTE
Monsieur CHENITI Hamed	Proviseur du lycée polyvalent Guy-Mollet d'ARRAS

Représentant des professeurs :

Madame GARCZAREK Marie-Ange	Professeure au lycée professionnel Jacques le Caron d'ARRAS
Monsieur LAMIAUX Mickael	Professeur au collège François Mitterrand d'ARRAS

Représentant des personnels d'établissement :

Madame BERTIN Frédérique	Infirmière scolaire du collège du Val-du-Gy d'AVESNES LE COMTE
--------------------------	---

